

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 2

Rubrik: Dans nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS NOS SECTIONS

La vente du mimosa

La vente annuelle du mimosa de Cannes, organisée comme de coutume au bénéfice d'œuvres d'entraide pour des enfants suisses et français, a eu lieu le 26 janvier dans toute la Suisse romande. Pour la première fois, Bâle a participé à cette vente qui y a été organisée en commun par les Eglises réformée, catholique romaine et catholique chrétienne.

En dépit du temps et d'une température peu clé-

Le travail de la Croix-Rouge de Fribourg

La section fribourgeoise a vu augmenter le nombre de ses membres au cours de l'année écoulée, son effectif à fin décembre s'élevait à 469. Elle a poursuivi son œuvre d'entraide en faveur de Fribourgeois dans le besoin: neuf familles victimes d'incendies ont pu recevoir des lits et de la literie; d'autres secours en vêtements ont été remis à 76 autres familles. Grâce aux parages suisses, 34 lits, 10 lits gigognes et 37 colis de literie



David M., un des chefs juniors de la Croix-Rouge congolaise de la Jeunesse à Léopoldville, en stage à Genève, a voulu participer lui aussi à la vente du mimosa de Cannes
(Photo « La Suisse »)

ments, elle a connu partout un très grand succès et a rapporté 4552 fr. 64 de plus qu'en 1962. Le résultat brut pour la Suisse romande s'établit comme suit:

	Fr.
Canton de Fribourg (18 localités)	9 737.25
Canton du Valais (40 localités)	16 481.75
Jura bernois (55 localités)	23 484.20
Canton de Neuchâtel (41 localités)	27 189.06
Canton de Vaud (158 localités)	70 195.25
Canton de Genève (44 localités)	76 095.95
Soit au total (vente dans 356 localités)	223 183.46

Après déduction des frais, une part sera versée à la Chaîne du Bonheur en faveur de ses œuvres pour l'enfance. Notons qu'à Genève la vente fut organisée en commun, comme c'est le cas depuis nombre d'années, par la Croix-Rouge genevoise, Caritas-Genève et le Centre social protestant et permettra une fois de plus à de nombreux enfants de familles nécessiteuses de bénéficier de séjours de vacances cet été.

ainsi que d'autre matériel ont pu être distribués à des familles nombreuses.

Neuf enfants français réfugiés d'Algérie ont été accueillis pour deux mois dans des familles du canton, et la section a contribué par l'envoi de 55 sacs de vêtements à l'aide à l'Algérie.

Le corps volontaire féminin a effectué de nombreux transports de malades indigents. Notons également que 1539 prises de sang destiné à la préparation de plasma ont été effectuées.

*

Légs à Zurich

Mme Emma Hanky-Jenike, décédée à Zurich le 14 mai 1961, a légué la majeure partie de ses biens, soit une somme de 605 000 francs à des institutions de bienfaisance. La section zurichoise de la Croix-Rouge suisse est au nombre des bénéficiaires de ce legs généreux.